



Monsieur Jean-Louis Borloo
Ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie,
du développement durable et de la mer.
Hôtel de Roquelaure
246 Bd Saint Germain
75007 PARIS

Montreuil, le 7 janvier 2010

Objet : Préavis de grève pour le 21 janvier 2010.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Le jeudi 21 janvier, plusieurs organisations syndicales de la Fonction publique organisent une nouvelle journée d'action pour la défense de l'emploi, des salaires, des retraites, des garanties collectives et du service public.

Dans ce cadre, nos organisations appellent les personnels à participer activement à cette journée et à manifester en particulier

Pour :

- Une forte revalorisation des salaires, avec des mesures applicables d'urgence, assise sur la valeur du point d'indice.
- Une véritable reconstruction de la grille indiciaire unique, de son début à son sommet, améliorant la prise en compte des qualifications et permettant des amplitudes de 1 à 2 pour des carrières complètes.
- Un arrêt immédiat des suppressions d'emplois du budget 2010 et une réelle estimation des besoins en emplois qualifiés avec mise en place d'un plan de recrutement triennal. L'arrêt des réductions drastiques des emplois de non-titulaires par un plan de titularisation et un encadrement strict du recours aux contrats.
- L'arrêt des dispositifs de réorganisation territoriale, des délocalisations et des fermetures des services de proximité, avec, en corollaire, la mise en place d'une véritable négociation sur les missions et les moyens pour les remplir au mieux des intérêts de toute la population.
- L'arrêt de mise en place au pas de charge des DREAL, DIRM, DDI,...

- Un transfert des Parcs et des OPA avec de véritables garanties ainsi que des assurances concernant le devenir de ceux restant à l'Etat.
- L'amélioration du statut des contractuels des établissements ONCFS et ONEMA par extension du statut de 2007 des personnels des Agences de l'eau et des recrutements et des moyens à la hauteur des enjeux en matière d'environnement.
- L'abrogation de la loi dite « *de mobilité et des parcours professionnels* » et le retrait de la PFR et de son extension.
- De véritables négociations sur l'ARTT.
- Pour la prise en compte de la pénibilité et l'amélioration des conditions de travail.
- Pour la défense d'un RST au service de tous (Etat/Collectivités).
- L'amélioration de la gestion et des carrières des personnels.
- L'attribution de la prime de 250 euros à tous les personnels.
- Un véritable dialogue social respectant les personnels et leurs représentants.

Contre :

- L'abandon de l'ingénierie publique dans les domaines routier et de l'eau et pour le maintien de l'ATESAT.
- Le projet de création d'un opérateur public du réseau routier national (à la place des DIR).
- Le transfert des personnels et du patrimoine des services navigation à VNF.
- Le changement de statut de la DGAC et du contrôle aérien et le transfert au MINDEF des bases aériennes militaires.
- La mise en place d'un SCN informatique et l'évolution des CETE-Laboratoires.
- Contre la fusion des services départementaux ONCFS et ONEMA et contre la mutualisation de l'ONEMA et des 6 Agences de l'eau.

Pour s'inscrire dans cette journée, nos organisations appellent les personnels à faire grève ce jour là.

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du **21 janvier 2010**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalées.

Ce préavis concerne l'ensemble des fonctionnaires et agents non-titulaires du MEEDDM et des ses Etablissements publics.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT,

Pour Solidaires,

Pour la FSU,

Jean-Marie Rech

Laurent Pidancet

Hervé Vullion